

PROCÈS-VERBAL PROVISOIRE CONSEIL DE GESTION PLENIER

DU LUNDI 4 AVRIL 2022

Présent(e)s : Mmes et M. ALARY, BRIEU, BRASSIER-RODRIGUES, BOUVIER, GARRAIT-BOURRIER, DURAN, EYMARD, FORGES, GELLY, MATHIOS, COUTURIER, LE FLOC'H, PILET, PLATELLE, POLICARD, RODRIGUEZ, SALMON-MONVIOLA, SINDA, SCHWEITZER, YANG.

Procuration : M. ROUQUETTE à LE FLOC'H.

Excusés : Mmes et M. BOUSCAREL, CHAGNON, CHAUDANSON, THOMAS, VIOLE.

Absents : Mmes et M. JANKIN, THUAIRE, SCHETTINO, LE GUELLENEC, GENDRAUD

Le conseil de gestion a lieu en présentiel en salle Pierre Marchand ou via TEAMS.
La séance débute à 9h05.

1. Validation du PV du CG du 25 Mars 2022 :

Le Procès-verbal du Vendredi 25 Mars 2022 est soumis au vote du conseil avec une précision apportée par Mme Sinda au sujet du PV de la commission pédagogique des masters qui expliquait les règles de compensations à l'année et non au semestre.

Il n'y a aucun vote contre, ni aucune abstention.
Le PV est donc validé à l'unanimité.

2. Candidatures de Cécilia Brassier et Daniel Rodrigues à la vice-direction de l'UFR

M. Del Duca remercie chaleureusement les directeurs adjoints pour tout le travail effectué et rappelle que cela s'est toujours très bien passé durant son mandat.

Mme Brassier-Rodrigues prend la parole et présente ses motivations pour sa candidature à la vice-direction de l'UFR.

Elle indique qu'elle avait déjà fait partie du Conseil de gestion quelques années auparavant en parallèle de ses responsabilités au sein de la licence Infocom. Elle connaît donc déjà bien le fonctionnement de l'UFR et ses missions dans le domaine pédagogique.

Le premier volet qu'elle soulève et qui sera dans ses priorités est l'animation des équipes pédagogiques en concertation avec les personnels administratifs pour faciliter les relations avec les étudiants qui restent le public prioritaire de l'Université.

Le deuxième volet est en lien avec ses fonctions de chargée de mission sur la politique d'intégration universitaire des réfugiés et d'internationalisation à la maison. Elle souhaite continuer l'internationalisation à l'UFR en intégrant le concept de l'internationalisation à la maison ce qui permettrait à tous nos étudiants de pouvoir vivre une expérience de mobilité, même ceux qui n'ont pas la possibilité d'effectuer un séjour à l'étranger. Cela leur permet de développer des compétences en collaborant avec des étudiants étrangers. L'objectif est d'accueillir encore plus d'étudiants malgré le contexte sanitaire actuel et d'utiliser le principe d'échange comme celui du DU IBF.

M. Rodrigues présente à son tour ses motivations. Par ses connaissances et ses compétences dans les formations en EEI, LLCER et LEA, il complète la vision de Mme Brassier-Rodrigues. Il remercie Annie Sinda qui a constitué des documents très aboutis pour la réactualisation des MCCC. M. Rodrigues propose des réunions régulières entre les équipes pédagogiques et les services administratifs de l'UFR afin de fluidifier les échanges d'information relatives aux formations.

3. Questions diverses

Bénédicte Mathios demande qui aura en charge la Commission scientifique de l'UFR. M. Del Duca répond qu'il assumera cette responsabilité.

Mme Sinda demande à quelle date se feront les demandes d'APP, car les enseignants en master souhaitent reprendre leurs projets rapidement après la rentrée.

M. Del Duca indique que d'ordinaire les APP sont discutés et validés au Conseil de gestion de la rentrée (fin septembre), mais que c'est parfois un peu tardif, notamment pour les réservations des hébergements ou des transports.

Mme Couturier préconise de faire les demandes d'APP en deux phases pour, tout d'abord, anticiper les réservations et lancer la partie administrative puis, dans un deuxième temps, procéder à une validation définitive de l'ensemble des APP. Cette solution est retenue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15.

Le directeur,



Patrick del Duca

La secrétaire de séance

UFR LANGUES,
CULTURES ET
COMMUNICATION
La Responsable administrative

Eve-Elise JOYAUX

Stéphanie Joseph